

QUARTIER PERCY-SCHNEIDER

COMPTE-RENDU

COMITE DE PILOTAGE DU 11 MAI 2015

Présents :

Elues déléguées de quartier : Françoise CARUGE, Conseillère municipale, chargée de mission Formation ; Jacqueline MINASSIAN, Conseillère municipale, déléguée au jumelage avec l'Arménie, Paule-Léna TOURAILLE, Conseillère municipale déléguée à la jeunesse.

Membres du Comité de pilotage : Loïc DUVAL ; Philippe LULIN ; Alain MASSELIN ; Jacqueline CAUDROY ; Michèle LATRASSE ; Françoise BERTRAND ; Willy FERRI ; Christian FIEGEL ; Patrick BRUYERE ; Martine BAGDASSARIAN ; Thierry PLISSONNEAU ; Nathalie VANNEUVILLE ; Pierre BRISABOIS ; Patricia DEROEUX ; Marion FABRE.

Service Démocratie Locale : Marianne BOULET, Responsable Démocratie Locale ; Malaladiana RAKOTOVAO, Assistante.

Laurent MASSOUTIER, Directeur des services techniques de la Ville.

Retour sur les réunions de concertation de mars dernier :

- **Balade urbaine.** Madame Caruge ouvre le Comité de pilotage et tient à remercier les participants à la balade urbaine organisée dans le quartier le 14 mars dernier, dans le cadre de la concertation menée par la Ville.

Marion FABRE a rappelé que le groupe de travail a réévalué les listings existants, notamment sur deux rues et sur l'enclave de Meudon.

En effet, chaque samedi du mois de mars 2015, des « balades urbaines » ont été organisées avec les élus de quartiers référents et des membres des Comités de pilotage pour effectuer un travail de « relevé » des arbres et bâtiments remarquables de leurs quartiers, sur la base des listes de recensement de la Mairie et du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine (arbres).

Ces groupes de travail étaient accompagnés d'une personne du service des Espaces Verts de la commune et, pour certaines dates, de Mme Weets, Architecte des Bâtiments de France.

Le travail est en cours d'étude par le service Urbanisme de la Mairie. Les conclusions seront communiquées aux membres des Comités de pilotage.

RAPPEL

Objectifs de cette démarche :

- ❖ Sensibiliser les habitants à la qualité de leur patrimoine bâti et paysager. Le recueil des fiches permettra en effet d'alimenter la réflexion qui s'engagera lors de l'évolution de la ZPPAUP, Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager
- ❖ Juillet 2016 : la ZPPAUP évolue en AVAP, Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine.
- ❖ Une fois « étudiées » par les services de l'Urbanisme et avec la contribution de l'Architecte des Bâtiments de France, ces fiches seront répertoriées pour intégration dans le cadre de la phase de concertation de révision du PLU.

Retour sur la concertation portant sur l'installation d'un dispositif de caméras de vidéo-protection sans le quartier.

➤ **Retour sur la concertation portant sur l'installation d'un dispositif de caméras de vidéo-protection dans le quartier.**

Madame BADGDASSARIAN présente aux membres du comité de pilotage la réunion de concertation du 5 mars 2015, en présence du Chef de la Police municipale, M.LEGRAND. Elle rappelle notamment qu'une visite du CSU (Centre de supervision urbain) pourra prochainement être organisée avec M.Légrand.

La carte présentée par M.LEGRAND lors de cette réunion de concertation a été présentée à l'ensemble du Comité de pilotage pour rappeler les emplacements étudiés sur le quartier Percy-Schneider concernant l'implantation de caméras. En sachant que, pour une 1ère phase, entre 3 et 5 caméras seront installées sur le quartier. Le choix définitif est encore à l'étude. L'ensemble sera soumis au vote du Conseil Municipal.

I. Présentation du règlement de voirie

➤ **Règlement de voirie.**

Laurent MASSOUTIER, Directeur des services techniques, présente le nouveau règlement de voirie. Ce règlement fixe les modalités d'intervention des entreprises sur le domaine public de la ville et notamment sur la voirie et ses dépendances. Il permet de s'assurer que les travaux sont faits dans de bonnes conditions, de sécurité et permet aux services de la Ville d'intervenir en cas de non-respect des clauses prévues dans ce document.

Le dernier règlement de voirie datait de 1992. Il a donc été décidé de travailler sur un nouveau document. La rédaction du nouveau projet a démarré en novembre 2012. Le document a continué d'évoluer suite à des échanges avec les concessionnaires (ERDF/Grdf ; les concessionnaires Réseaux Eau potable, téléphoniques et les réseaux fibrés) pour aboutir à ce nouveau règlement, validé par une Commission (composée de représentants des concessionnaires, d'élus et de techniciens de la Ville) conformément au Code de la voirie.

Le règlement de voirie comporte 2 volets : une partie à destination des concessionnaires; l'autre étant destinée aux usagers. Ce document renseigne sur ce qui est autorisé ou pas en matière d'occupation du domaine public. Il définit quels sont les droits et obligations des riverains et des concessionnaires.

Ce nouveau règlement est présenté aux habitants avant son adoption définitive par le Conseil municipal (document en pièce jointe).

M.Massoutier précise aux membres du Comité de pilotage que ce règlement ne concerne que les questions liées à la voirie. Les problématiques liées aux constructions d'immeubles relèvent du domaine de l'urbanisme.

➤ **Diagnostic de la voirie communale.**

La Ville a missionné un Cabinet extérieur (société ERA INGENIERIE) pour réaliser un diagnostic de la voirie communale (80 kms de linéaires) portant sur les chaussées, les trottoirs et l'éclairage public. Ce cabinet a été choisi suite à un appel d'offres. Ses conclusions sont neutres. Aucun membre du comité de pilotage ne peut intervenir dans cet audit. Le diagnostic porte sur la vétusté, l'accessibilité (il s'agit de vérifier par exemple, que les passages pour piétons sont bien aux normes) et l'état du stationnement. Cet état des lieux débute en mai et se poursuit tout l'été. Les conclusions devraient être connues dès septembre prochain et seront présentées aux Comités de pilotage.

Ce diagnostic, qui n'existait pas jusqu'ici, permettra de prioriser les interventions futures (prévues dès 2016) sur les voiries défectueuses et permettra d'établir un programme pluriannuel d'investissement. Il est à noter que la société ERA procédera par relevés photographiques, n'entraînant donc aucun marquage au sol sur les voiries.

Un programme pluriannuel d'enfouissement des réseaux sera donc établi en concordance avec le programme pluriannuel d'investissement.

II. Présentation de la Fête des voisins et du calendrier des événements 2015

Madame MINASSIAN présente la 15^{ème} édition de la Fête des voisins qui se tiendra le vendredi 29 mai prochain. Cette fête est l'occasion pour les Clamartois de partager de manière simple un moment de convivialité autour de boissons et de plats préparés par chacun.

Implantée aujourd'hui sur les 5 continents, cette initiative, destinée à rompre l'isolement et à développer des liens de proximité entre les habitants, réunit l'espace d'une soirée, autour d'un verre ou d'un repas, près de 20 millions de voisins.

À Clamart, c'est un succès. Plusieurs dizaines d'initiatives sont organisées par les habitants.

La nature presque spontanée de l'organisation explique l'engouement pour cette fête. Il suffit de lancer les invitations et de demander à ses voisins d'apporter un plat, une boisson, quelques chaises et une table de jardin.

Les habitants ont jusqu'au 20 mai 2015 pour s'inscrire à cette 15^{ème} édition de la Fête des voisins.

Clamart Habitat et la Ville, partenaires de la Fête des voisins, sont à votre disposition pour vous conseiller et vous aider à réussir l'organisation de cet événement. Un kit de communication est à la disposition des habitants « organisateurs » pour informer ses voisins, les inciter à participer et animer l'apéritif, le repas ou la soirée. Ce kit gratuit comprend des affichettes, des invitations préremplies, des badges, des tee-shirts et des ballons. Il est à retirer auprès du Service de la Démocratie Locale à partir du 27 avril. Pour nous aider à bien organiser cette fête, il est demandé de remplir une fiche d'inscription, accessible sur demande ou sur internet www.clamart.fr ou www.clamart-habitat.net.

+ d'infos : Service Démocratie Locale – Mairie. Tel : 01 46 62 35 11.

Email : democriatielocale@clamart.fr

Clamart Habitat, 01 46 45 35 40, 5 rue Paul-Vaillant-Couturier. Email : courrier@clamart-habitat.fr

- **[Présentation du calendrier des événements 2015 \(document en pièce jointe\).](#)**

Présentation du **Salon « nature, jardins, loisirs »** organisé par la Ville. Les 3 élues de quartier invitent les membres du comité de pilotage à s'y retrouver les 16 et 17 mai prochains. Ils sont par ailleurs invités à l'inauguration de cet événement le 16 mai à 11h, place Maurice Gunsbourg, en présence de Jean-Didier BERGER, Maire de Clamart. Un mail d'invitation a d'ailleurs été envoyé à cet effet aux membres du Comité de pilotage.

III. Questions diverses / Tour de table

Réfection de voirie. Problème de réfection au 10, rue Lacombe : goudron toujours pas posé sur la voirie. Problème signalé auprès des services techniques de la Mairie.

Enfouissement de réseaux. M.Massoutier informe les membres du Comité de pilotage qu'un programme d'enfouissement est en cours rue de la Vallée et rue Lily. Une nouvelle convention est en cours d'étude pour un programme concernant le haut de la rue Edouard.

Le programme d'enfouissement des réseaux va être revu en fonction des résultats du diagnostic de la voirie qui est en cours sur la commune.

M.Massoutier rappelle que jusqu'ici il était difficile pour la Mairie d'imposer aux concessionnaires un calendrier à respecter par rapport aux travaux réalisés. Mais que justement, c'est l'un des objectifs poursuivis par le diagnostic de la voirie : permettre de mieux coordonner les interventions entre les différents travaux.

Rue Jean-Baptiste Bouziot : M.Massoutier indique qu'Erdf a enfoui des réseaux ; Sud de Seine va intervenir pour des travaux d'assainissement.

Stationnement. Rue d'Arménie et rue de Verdun : problème de voitures ventouses. Face à ce problème récurrent, des membres du Comité de pilotage souhaitent qu'il puisse y avoir une information de « rappel au civisme » dans le magazine de la commune. La question sera soumise au service communication de la Ville. La Police municipale sera rappelée pour qu'elle intervienne sur cette question. Madame Caruge rappelle que face à ce problème, chacun peut essayer d'agir à son échelle en appelant dès qu'il le peut les services de la Police municipale.

Un membre du Comité de pilotage évoque une solution : « couvrir » la ligne de chemin de fer et réaliser un espace vert pour éviter ce phénomène de stationnement « ventouse ».

Un membre du Comité de pilotage informe que le projet de maison pour les familles des malades de l'Hôpital Percy a été réalisé à un autre endroit que celui qui avait été présenté à l'époque sous l'ancienne mandature. Le site n'a pas été implanté comme prévu initialement rue des Monts mais rue du Lieutenant Baltany (dans l'enceinte des murs de l'hôpital).

Future animation dans le quartier. Madame Caruge rappelle que les référents nommés ont également pour rôle de réfléchir à des propositions d'actions fédératrices pour l'ensemble du quartier Percy-Schneider à mettre en place (mini fête de quartier ou autre événement).

Monsieur Lulin présente le vide-grenier du quartier qui se tiendra le 13 septembre prochain. Une communication est prévue pour annoncer cet événement. Cette manifestation fédère près de 70 familles.

Madame Touraille revient sur les problématiques évoquées lors du dernier Comité de pilotage en y apportant les réponses :

- **Hygiène/ propreté.** Problème d'insalubrité Club House avenue Barbusse. Le local a été remis en état de sécurité (travaux de soutènement de plafond). Il est prévu qu'il déménage dans de

nouveaux locaux sur le site du stade de la Plaine. Pas de local pour l'instant mais cela devrait être réalisé pour 2016. Un rappel à l'ordre sera fait auprès du Président du Club par rapport à la gêne causée pour les riverains.

- Un membre du Comité de pilotage alerte sur la palissade du 5/7 rue d'Arménie. Les services techniques sont déjà intervenus pour sécuriser cette palissade mais le problème n'est pas résolu. Les terrains étant privés, les interventions restent difficiles.
- Autre problème de palissade au 11 avenue Barbusse sur des terrains qui appartiennent toujours à l'Epf 92. Une injonction sera faite auprès de l'Etablissement public foncier des Hauts-de-Seine.
- Bouteilles de gaz avenue Barbusse : le local appartenant à un particulier, les interventions de la Mairie sont difficiles. Les discussions entre le propriétaire et la mairie continuent. Une injonction sera faite au propriétaire.
- Ilot d'Arménie. Certains membres du Comité de pilotage font part de leurs inquiétudes concernant les nuisances qu'ils supportent (tags sur les murs, problèmes d'hygiène). La question est posée par des membres du Comité de pilotage sur la possibilité de raser les maisons en ruine. Madame Bagdassarian explique qu'au vu de la convention établie entre la Ville et l'Epf 92, pour elle ce serait possible. Par ailleurs, beaucoup de terrains appartenant encore à Clamart Habitat ne sont pas entretenus (parcelles jonchées de branches laissées à l'abandon). Madame Bagdassarian explique que Clamart Habitat a du mal à « fournir » au vu de la très grande surface à entretenir. Une réclamation leur sera adressée pour qu'au moins les bordures de terrain soient entretenues, eu égard aux autres terrains limitrophes.
- Rue des Monts. Un membre du comité de pilotage salue l'efficacité des services de la Ville concernant le traitement, le ramassage des déchets.
- En revanche, des membres du Comité de pilotage évoquent la situation du 4 rue des Monts : situation de « décharge ». Ces terrains appartiennent à l'Epf 92. Une action est à engager pour qu'ils nettoient ce terrain.
- Etude RATP/Clamibus pour les collégiens Rabelais. L'étude a été réalisée et est en cours de chiffrage. Des propositions seront rapidement présentées au comité de pilotage. Madame Caruge rappelle que le Clamibus, bien que service gratuit, coûte à la collectivité 300 000 € par an. Madame Caruge informe par ailleurs qu'après contact avec la RATP, celle-ci s'est engagée à maintenir la régularité de passage et de desserte des arrêts de la ligne 162.
- Espaces verts. Elagage à revoir rue des Brignolles. Rappel à faire auprès de l'ONF.
- Arbres gênants sur le trottoir rue du Pont d'Amour : le problème a été identifié par les services de la Mairie afin de trouver des solutions de réaménagement. Soumis à étude pour être budgétisé. En attendant, il est proposé aux personnes concernées d'élaguer.
- Fonctionnement du Comité de pilotage. Madame Caruge et Madame Touraille rappellent que suite à la demande de membres du Comité de pilotage, un forum via Google + a été créé mais que certains membres du comité de pilotage n'ont pas validés leur inscription. Elles

proposent que les personnes intéressées adressent un mail à leur collègue conseiller municipal, en charge du numérique à l'adresse suivante : mathieu.caujolle@clamart.fr

- Stationnement. Concernant la demande de création d'un arrêt minute au 58 avenue Schneider et de l'autre côté de l'avenue, les Délégués de quartier informent que suite à une étude menée par les services de la Ville, il apparaît que le besoin ne serait pas réellement identifié. Il n'y a pas de commerces actifs et pas de réelle demande exprimée non plus par les habitants et les commerçants.
- Problème de sécurité relevé concernant la palissade au 13 rue d'Arménie : elle a été renforcée et le terrain nettoyé.
- Assainissement. Problème d'infiltration relevé rue Plâtrière/ rue Emilienne : les travaux ont été réalisés fin 2014 par les services / surveillance régulière par leurs soins.
- Statut de l'allée de la Vallée du Bois. Les Délégués de quartier informent les membres du Comité de pilotage qu'en effet, sous l'ancienne mandature, certaines voies ont été privatisées. Mais les services de la Ville ne retrouvent pas les actes notariés faisant foi. D'autres voies seraient concernées. Les services de la Ville cherchent les actes administratifs.

Prochain Forum des associations. Madame Caruge informe que la Démocratie Locale sera représentée au prochain Forum des associations, via des membres du Comité de pilotage PERCY SCHNEIDER, le samedi 5 septembre prochain, de 10h à 18h. Afin de pouvoir communiquer sur les actions entreprises et rencontrer les habitants, elle propose aux membres du Comité de pilotage d'assurer quelques heures de présence sur le stand. Une feuille de présence sera prochainement envoyée par le service Démocratie Locale afin d'établir le « planning » de présence.

Calendrier des prochaines réunions. Madame Caruge informe les membres du Copil des prochaines réunions : les prochains Comité de pilotage se tiendront à la rentrée de septembre et seront suivis, entre septembre et octobre, de Conseils de quartier. Les Déléguées de quartier précisent que ce Conseil de quartier sera l'occasion de présenter l'activité du comité de pilotage (concertations sur la vidéo-protection, les balades urbaines, retour sur les mini-puces). Dans ce cadre, il est proposé que cette introduction au conseil de quartier soit prise en charge par un des membres représentatifs des 3 sous-groupes constituant le Copil : Madame Giovanni, M.Duval et M.Lulin. Les éléments de cette présentation seront, bien sûr, préparés en amont par l'ensemble des membres du Copil.

Les 3 élues de quartier précisent enfin qu'une enquête publique concernant le déclassement d'une emprise communale située cour des voyageurs (projet Gare SNCF) est actuellement en cours. Le commissaire enquêteur tient des permanences du 4 au 22 mai 2015 au centre administratif près de l'Hôtel de Ville ainsi qu'à la Mairie annexe de la Fourche (avenue Jean Jaurès). Le dossier est consultable auprès des services de la Mairie. Madame Touraille invite les membres du Comité de pilotage à s'exprimer sur cette question.

Pour conclure, Madame Caruge rappelle qu'en cas de constat de problèmes dans le quartier, les membres du Comité de pilotage n'hésitent pas à contacter leurs Elu(e) Déléguées de quartier, sans attendre le prochain Comité de pilotage.

La séance est levée.